



<https://www.oratio-spiritualdialog.fr/>

Gratuit

LE BAPTÊME

Auteur : AHNIELA

Préambule

Mes Amis, dans ce Livre, je me propose de vous apporter des informations qui sont -selon moi- essentielles pour ceux qui débutent dans la foi, ou qui souhaitent devenir Chrétiens, en substance, pour tous ceux qui veulent adorer JÉSUS.

Je m'appuierai -comme toujours-, sur les Écritures, afin de vous offrir les réponses les plus simples possibles aux interrogations suivantes : qu'est-ce que le baptême ? Quelle est son origine ? Quelle en est la signification ? Qui peut donner le baptême, et comment ?

Sommaire

1. Comment définir le baptême ?
2. Qui peut recevoir le baptême ?
3. Quand peut-on recevoir le baptême ?
4. Qui peut donner le baptême ?

1. Comment définir le baptême ?



Le baptême est le premier des deux Sacrements -le deuxième étant la Sainte-Cène-, que le Seigneur nous a prescrit, de manière claire et formelle.

Lisons :

Matthieu 28 :

19- « Allez donc dans le monde entier, faites des disciples parmi tous les peuples, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ».

Mes Amis, en donnant cet ordre à ses disciples, JÉSUS leur donne ainsi le pouvoir de donner le baptême en Son Nom, car il est DIEU. Ce verset répond en partie à la question : « *Qui peut donner le baptême ?* »

Celui qui donne le baptême doit avoir reçu l'ordre d'en Haut.

Mais laissons cela pour un des chapitres à venir.

Le baptême est ainsi l'acte par lequel l'aspirant exprime son désir de faire partie de la Communauté chrétienne. Celui qui demande le baptême reconnaît que JÉSUS est le CHRIST, le Fils de DIEU, et qu'IL est mort pour nous.

Lisons :

Luc 3 :

3- « Jean se mit à parcourir toute la région du Jourdain. Il appelait les gens à se faire baptiser pour indiquer qu'ils changeaient de vie afin de recevoir le pardon de leurs péchés ».

Mes Amis, il est évident qu'au moment où le candidat au baptême se présente, il ne connaît pas encore JÉSUS, et sa foi n'est pas affermie. Cela semble logique.



2. Qui peut recevoir le baptême ?



C'est une question importante, car les interprétations sont nombreuses. L'une d'entre elles –qui n'est pas dénuée de sens-, serait que : « *Pour prendre le baptême, il faut être prêt* ».

Cette indication n'est cependant stipulée nulle part dans les Écritures. J'ai plutôt lu l'inverse.

Lisons, dans :

Actes 8 :

36- « *Comme ils continuaient leur chemin, ils rencontrèrent de l'eau. Et l'eunuque dit : voici de l'eau ; Qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ?* »

37- « *Philippe dit : si tu crois de tout ton cœur, cela est possible. L'eunuque répondit : je crois que Jésus-Christ est le fils de Dieu* ».

38- « *Il fit arrêter le char ; Philippe et l'eunuque descendirent tous deux dans l'eau, et Philippe baptisa l'eunuque* ».

39- « *Quand ils furent sortis de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'eunuque ne le vit plus* ».

Mes Amis, ces versets bibliques, nous informent que, pour être baptisé, il suffit de croire en JÉSUS. Il faut simplement croire que JÉSUS est mort pour nous, que Son Sang a été versé pour tous les hommes.

C'est la seule et unique condition. Il n'en existe aucune autre.

3. Quand peut-on recevoir le baptême ?



Un individu ne se sent pas « *prêt* », quand il n'est pas encore apte à dire : « *Je crois que JÉSUS est Le Sauveur* ». Dans ce cas, il est alors invité à sonder les Écritures.

La foi en JÉSUS-CHRIST du postulant au baptême va croître après qu'il l'ait reçu, grâce à la nourriture spirituelle qu'il absorbe, à la méditation, et à une vie religieuse.

En effet, prendre le baptême équivaut à s'inscrire dans une université, pour y faire des études. L'inscription -en l'occurrence le baptême- est la première étape à franchir pour celui qui veut devenir un véritable adorateur, un croyant. L'individu inscrit atteste ainsi qu'il est candidat à l'effacement des péchés.

Mes Amis, cette procédure est identique dans le monde. L'on ne devient pas avocat en intégrant un cursus de droit, mais on le devient au terme d'un long processus.

Débarrassez-vous des enseignements mensongers.

4. Qui peut donner le baptême ?



Là encore, mes Amis, ne soyez ni des lecteurs, ni des auditeurs sans discernement.

Celui qui donne le baptême doit avoir été mandaté. Comme nous l'avons lu précédemment, JÉSUS a donné ce pouvoir aux Apôtres.

Si quelqu'un soutient que n'importe qui peut donner le baptême, interrogez-le.

Soumettez-le à quelques questions, telles que :

- « Pourquoi JÉSUS s'est-Il adressé à Jean pour recevoir le baptême ? »
- « Pourquoi le peuple venait-il à Jean, -et à lui seul-, pour être baptisé ? »

Soyons spirituels mes Amis. Jean était appelé Jean le Baptiste, ou Jean-Baptiste.

Pouvez-vous imaginer une congrégation religieuse dans laquelle tous les fidèles sont habilités à donner le baptême ? Et ce, quel que soit leur degré de maturité dans la foi ?

Qui pourrait le croire ?

Le Seigneur n'a pas détaillé les modalités du baptême, même si nous savons tous qu'un peu d'eau suffit pour baptiser. Certains privilégient l'immersion complète du candidat, quand d'autres préfèrent l'aspersion.

Cela importe peu.

La condition essentielle, est que celui qui donne le baptême soit mandaté. Comme Jean-Baptiste l'a été, en son temps. Mes Amis, notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, nous a demandé de L'imiter, de faire comme Lui. Il s'est présenté à Jean pour recevoir le baptême, alors que Lui-même n'avait nullement besoin d'être baptisé. Il n'avait pas de péché.

C'est un Agneau sans défaut.

Lisons :

Matthieu 3 :

13- « C'est à cette époque que parut Jésus. Il se rendit de la Galilée au Jourdain, auprès de Jean pour être baptisé par lui » ;

14- « Mais Jean essaya de l'en dissuader. Il lui disait : c'est moi qui ai besoin d'être baptisé, pas toi et c'est toi qui viens vers moi ! ».

Lisons encore :

Luc 3 :

21- « Tout le peuple se faisait baptiser. Jésus fut aussi baptisé ; et, pendant qu'il priait, le ciel s'ouvrit ».

Mes Amis, en se faisant baptiser par Jean, le Seigneur nous a indiqué la marche à suivre. La porte d'accès pour venir à LUI est le baptême, qui est le passage vers l'ÉGLISE, c'est-à-dire le Corps du CHRIST.

Comment dès lors peut-on venir à JÉSUS autrement ?

Tout individu qui souhaite faire partie de la Communauté chrétienne, doit franchir le seuil qu'est le Baptême.



Contacts

SpiritualDialog

<https://www.oratio-spiritualdialog.fr/>



[Youtube.com/@oratio-jesus-christalaport9708](https://www.youtube.com/@oratio-jesus-christalaport9708)



facebook: <https://www.facebook.com/falkonahniela>



Nombreux sont les individus à avoir expérimenté le baptême, tel qu'il est envisagé dans certaines congrégations chrétiennes. Nous en avons un souvenir diffus, entériné par les photos souvenirs du moment, que nous ont montré nos parents, par la suite.

Nous savons -car nous l'avons appris-, l'importance de ce sacrement pour l'âme, qui autrement, n'appartiendrait pas à Jésus-Christ.